

## DÉVELOPPEMENT DURABLE Objectifs et cibles 2023

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été définis par les Nations unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030, un ambitieux programme mondial de progrès. Compte tenu de ses activités, Avril contribue à l'atteinte de neuf ODD qui ont été identifiés lors de l'élaboration du nouveau cadre RSE du Groupe.



### PILIER 1 - FILIÈRES ET APPROVISIONNEMENTS

OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Transformer une part importante de matières premières nationales dans les outils industriels du Groupe		Maintenir, chaque année, un niveau ≥ à 2019
Investir 1 035 M€ en cinq ans dans les filières agro-industrielles (via Sofiprotéol et des investissements industriels)		1 035 M€ investis sur la période 2019-2023
Contribuer à la transition agricole en menant des projets portant sur des pratiques plus durables <sup>1</sup>		Au moins un nouveau projet par an
Couvrir nos approvisionnements en huile de palme par des dispositifs de durabilité : certifications, contributions volontaires à des projets de terrain, crédits RSPO		Couvrir plus de 90 % des approvisionnements chaque année
Agir pour le développement de filières soja plus responsables : soja origine France, soja non-OGM, soja tracé « hors biome amazonien », crédits RTRS, etc.		Parvenir à 50 % <sup>2</sup> des approvisionnements en 2023

### PILIER 2 - PRODUITS ET SERVICES

OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Suivre au niveau Groupe puis réduire les retraits et rappels de produits liés à la sécurité des aliments		Réduire chaque année
Développer les filières biologiques et offrir des alternatives bio de nos produits		Augmenter chaque année le chiffre d'affaires réalisé en bio
Atteindre une réduction de 65 % des émissions de GES pour le biodiesel de Saipol par rapport au gazole fossile de référence		Parvenir à 65 %
Accompagner les élevages partenaires de Sanders en contractualisation dans la transition complète vers l'œuf alternatif <sup>3</sup> d'ici 2023		Parvenir à 70 % d'œufs alternatifs dans les achats Groupe
S'assurer de la bonne tenue des élevages dans le périmètre de responsabilité du Groupe (audit tous les trois ans)		Parvenir à 100 % des élevages audités (dès 2021)

### PILIER 3 - PLANÈTE

OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Améliorer notre performance énergétique par une baisse de 1 % par an de la consommation d'énergie par tonne produite (périmètre identique base 2019)		Réduire de 1 % par an
Maintenir au moins 25 % d'énergies renouvelables dans le Groupe (périmètre identique base 2019)		Maintenir, chaque année, un niveau ≥ à 2019
Maintenir sous contrôle les consommations d'eau		Ne pas dépasser la valeur 2019
Développer l'économie circulaire en augmentant les volumes commercialisés issus de cette activité		Augmenter les volumes de produits chaque année
Parvenir à 100 % de produits recyclables chez Lesieur en 2023		100 % chez Lesieur et progresser chaque année dans le reste du Groupe
Développer chaque année l'utilisation de matières premières recyclées (notamment r-PET)		Progresser chaque année

### PILIER 4 - FEMMES ET HOMMES DU GROUPE

OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Réduire de 50 % le nombre de blessés et le TF2 d'ici 2023 (par rapport à 2018)		TF2 ≤ 5,4
Développer la mixité professionnelle en faisant progresser la part de femmes dans les effectifs du Groupe en 2023		33 % de femmes dans les effectifs
Créer les conditions d'accès à des postes à responsabilité pour les femmes		Parvenir à 25 % de femmes dans les top managers Avril
Faciliter l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap en définissant et en mettant en œuvre un plan d'action « handicap » 2020-2023		100 % d'avancement du plan
Intégrer les jeunes dans l'entreprise en développant les stages et les contrats en alternance		Parvenir à 8 % de stagiaires et alternants dans l'effectif moyen inscrit en 2023 (France)






### PILIER 5 - PARTIES PRENANTES

OBJECTIF	ODD	CIBLE 2023
Développer l'ouverture d'Avril vers la société civile en se dotant d'un Comité de parties prenantes		Minimum 2 réunions par an
Favoriser les échanges avec nos parties prenantes locales en organisant des rencontres avec les élus et agriculteurs des régions d'implantation de nos usines		Minimum 4 visites par an
Renforcer les liens entre les collaborateurs d'Avril et l'amont agricole en déployant le plan d'action défini		100 % d'avancement du plan






1. Projets d'un montant supérieur à 100 k€. Projets d'innovation avec l'amont de la filière des oléoprotéagineux et projets d'investissements Avril dans des filières plus durables, investissements Sofiprotéol, projets FASO.  
2. Avec une bonification « compte double » pour le soja français.  
3. Poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1) et selon le mode de production biologique (code 0).



# Indicateurs clés de la démarche SPRING







Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
<b>PILIER 1 - Filières et Approvisionnements</b>		
<b>Participer au développement et au renforcement de filières responsables</b>		
<b>TRANSFORMER DES MATIÈRES PREMIÈRES NATIONALES</b>		
Part de graines origine France triturées dans les outils industriels de Saipol	55,4 %	-
Part de graines origine Roumanie triturées dans les outils industriels Expur	80,2 %	-
Part de matières premières origine France transformées dans les outils industriels de nutrition animale d'Avril Filières d'Élevages (AFE)	80,3 %	-
Part de matières premières origine Europe utilisées par les outils industriels européens d'Oleon	65,9 %	-
Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oleon) traitées par le groupe Avril <sup>1</sup>	68 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ 2019 
<b>INVESTIR DURABLEMENT DANS LES FILIÈRES</b>		
Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel) <sup>2</sup>	183,9 M€	Investir 1 035 M€ en 5 ans 
Investissements dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique <sup>3</sup>	26,5 M€	-
<b>CONTRIBUER À LA TRANSITION AGRICOLE</b>		
Nombre de projets soutenus par le groupe Avril contribuant à la transition agricole <sup>4</sup>	6 projets	Minimum un projet par an 
<b>METTRE EN PLACE UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE</b>		
Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité <sup>5</sup>	100 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ 90 % 
Part de soja issu de filières non-OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale <sup>5</sup>	> 28,7 % (34,1 %) <sup>6</sup>	Parvenir à 50 % <sup>6</sup> 

1. Indicateur consolidé pour quatre entités (Saipol, Expur, AFE, Oleon).
2. Investissements « bruts » (sans déduction des cessions), en cumul annuel à partir de 2019.
3. Engagements de Sofiprotéol au 31/12/19.
4. Projets d'un montant supérieur à 100 k€. Fonds débloqués sur l'année de reporting. Pour des informations complémentaires sur ces projets se reporter à la DPEF 2019.
5. Pour les modalités de calcul de cet indicateur se reporter à la DPEF 2019.
6. Avec une bonification « compte double » pour le soja français.






Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
<b>PILIER 2 - Produits et Services</b>		
<b>Répondre aux attentes des clients et des consommateurs, avec des produits responsables et de qualité</b>		
<b>OFFRIER DES PRODUITS SÛRS ET DE QUALITÉ</b>		
Nombre de retraits et rappels de produits liés à la sécurité des aliments <sup>7</sup>	4	Réduire chaque année 
<b>RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES DES CONSOMMATEURS (LOCAL, BIO, BAS GES, ETC.)</b>		
Part du chiffre d'affaires des produits certifiés Bio en nutrition animale en France, dans l'activité Œuf et chez Lesieur respectivement	2 %; 21 %; 2,1 %	Augmenter chaque année 
Pourcentage de réduction de GES <sup>8</sup> du biodiesel mis sur les marchés par Saipol, par rapport au gazole fossile de référence	61,5 %	Parvenir à 65 % 
<b>NOURRIR LA PLANÈTE</b>		
Investissements en lien avec le développement des protéines végétales <sup>9</sup>	161 M€	-
<b>AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL</b>		
Part d'œufs issus d'élevages alternatifs <sup>10</sup> achetés par le Groupe	42,1 %	Parvenir à 70 % 
Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage <sup>11</sup>	84 %	Parvenir à 100 % des élevages audités dès 2021 


7. Concerne les sociétés du Groupe ayant une production à destination de l'alimentation humaine et animale.
8. Gaz à effet de serre.
9. Engagements de Sofiprotéol au 31/12/19.
10. Poules élevées au sol (code 2), en plein air (code 1) et selon le mode de production biologique (code 0).
11. 1 132 élevages (filières porcs, volailles de chair, lapins, poules pondeuses) ont été audités ces trois dernières années.



Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
<b>PILIER 3 - Planète</b>		
<b>Protéger la planète et ses ressources</b>		
<b>RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE NOS ACTIVITÉS INDUSTRIELLES</b>		
Consommation d'énergie par tonne produite <sup>1</sup>	271 Kwh/ Tonne produite	Réduire de 1 % par an 
Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale <sup>2</sup>	25 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ 2019 
Consommation d'eau par tonne produite <sup>3</sup>	0,92 m <sup>3</sup> d'eau / Tonne produite	Maintenir, chaque année, un niveau ≤ 2019 
<b>DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b>		
Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire <sup>4</sup>	675 kt	Augmenter chaque année 
Part des emballages recyclables dans les emballages <sup>5</sup>	94,9 %	Augmenter chaque année (pour tout le Groupe) 
Part des matières premières recyclées dans les emballages <sup>6</sup>	13,8 %	Augmenter chaque année (pour tout le Groupe) 
Investissements pour le développement de l'économie circulaire (chimie renouvelable, méthanisation, etc.) <sup>7</sup>	2,7 M€	-
Quantité de dons alimentaires de Lesieur	156 t	-

1. Consommation d'énergie finale (électricité, gaz, fuel, biomasse). Périmètre couvert : 40 % des sites industriels du Groupe.
2. Périmètre couvert : 40 % des sites industriels du Groupe.
3. Consommation d'eau de réseau, de forage et de surface. Périmètre couvert : 40 % des sites industriels du Groupe.
4. Produits des sociétés Adonial (produits déclassés ou écarts de production provenant de l'industrie agroalimentaire et réutilisés en nutrition animale) et Terrial (fertilisants organiques).
5. En 2019, cet indicateur concerne la société Lesieur : emballages de tous formats et tous matériaux à marque Lesieur et à marque de distributeur soumis à déclaration CITEO (mis en marchés en France dans le réseau GMS).
6. En 2019, cet indicateur concerne la société Lesieur : emballages consommateurs : bouteilles ou flacons en résine PET à marque Lesieur et marque de distributeur soumis à déclaration CITEO (mis en marchés en France dans le réseau GMS).
7. Engagements de Sofiprotéol au 31/12/19.
8. Effectifs inscrits au 31/12/19 (en nombre de contrats de travail) - hors mandataires sociaux, intérimaires, stagiaires.
9. % calculé sur la base des effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31/12/2019 - hors mandataires sociaux, intérimaires, stagiaires, alternants (en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage).
10. Calculé sur la base des heures théoriques des collaborateurs en CDI, CDD, intérim (hors remplacement), alternance - hors stagiaires et mandataires sociaux.
11. % calculé sur la base des effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31/12/2019 - hors mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.
12. Nombre de démissions de CDI sur l'année / Effectif inscrit moyen 2019 (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation - hors mandataires sociaux, stagiaires et intérimaires).
13. La population des top managers représente 95 collaborateurs (dont 19 femmes).
14. Nombre d'unités bénéficiaires de l'OETH employées dans le Groupe en France dans l'année, rapporté à l'effectif du Groupe en France.
15. % calculé sur la base de l'effectif inscrit moyen 2019, prend en compte les stagiaires rémunérés et les alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation.
16. Nombre d'heures d'absence ouverte pour maladie courte (≤ 3 mois), absence pour maladie uniquement - hors congés maternité-paternité, accident du travail & trajet, maladie professionnelle, maladie longue durée et autres / Nombre d'heures théoriques (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation - hors mandataires sociaux et stagiaires).
17. Nombre d'heures d'absence pour grève (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation - hors mandataires sociaux et stagiaires).
18. Rencontres à destination des élus et agriculteurs des régions d'implantation des usines.
19. Mise en place d'actions pour renforcer les contacts entre les collaborateurs du Groupe et le milieu agricole. Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du monde agricole.

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
<b>PILIER 4 - Femmes et Hommes du Groupe</b>		
<b>Cultiver nos valeurs pour mieux travailler ensemble</b>		
<b>CHIFFRES CLÉS RH</b>		
Effectif total du Groupe <sup>8</sup>	7 600	-
Répartition des salariés par type de contrat CDI vs CDD <sup>9</sup>	93,2 % de CDI 6,8 % de CDD	-
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2) <sup>10</sup>	9,5 Indice TF2	Réduire de 50 % vs 2018 
Part de femmes dans l'effectif total du Groupe au 31/12/2019 <sup>11</sup>	29,9 %	Parvenir à 33 % 
<b>DÉVELOPPER TOUS LES TALENTS</b>		
Turn over « subi » (en France) <sup>12</sup>	3,9 %	-
Part des femmes dans les top managers du Groupe <sup>13</sup>	20 %	Parvenir à 25 % 
Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France <sup>14</sup>	3,4 %	100 % d'avancement du plan d'action 
Part des stagiaires et alternants dans l'effectif (en France) <sup>15</sup>	7,8 %	Parvenir à 8 % 
<b>ÊTRE ATTENTIF AUX COLLABORATEURS (CLIMAT SOCIAL)</b>		
Taux d'absentéisme (en France) <sup>16</sup>	2,2 %	-
Taux de grévistes (en France) <sup>17</sup>	< 0,1 %	-

Indicateur	Valeur 2019	Cible 2023
<b>PILIER 5 - Parties prenantes</b>		
<b>S'engager aux côtés de nos parties prenantes</b>		
<b>AGIR AVEC NOS PARTIES PRENANTES EXTERNES</b>		
Mise en place d'un Comité de parties prenantes	1 réunion (nov. 2019)	Minimum 2 réunions par an 
Organisation de visites <i>Avril Communities</i> <sup>18</sup>	5 visites	Minimum 4 visites par an 
Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole <sup>19</sup>	Élaboration d'un macro plan d'action	100 % d'avancement du plan d'action 